

1223. Avez-vous été chargé de quelque service sur la section 16 ?—Oui.

1224. Par qui ?—Par les commissaires.

1225. Avez-vous vos instructions à cet égard ?—Je les ai. (Le témoin les montre.) J'ai été chargé par eux de faire des mesurages à l'effet de constater quelle somme de travaux restait à faire pour terminer la section.

1226. Dans quel but vous a-t-on chargé de ce travail ?—Je crois que c'est à la demande des entrepreneurs et dans le but de reviser les quantités.

1227. Avez-vous reçu des commissaires des instructions écrites vous autorisant de ce faire ?—Oui.

1228. Avez-vous fait ce travail ?—Oui, avec M. Garden.

1229. Voulez-vous le faire connaître ?—J'ai fait des mesurages à l'aide de l'instrument là où c'était absolument nécessaire afin d'arriver à un calcul exact des travaux restant à faire. D'autres parties des travaux faits avait été mesurées auparavant par M. Garden. J'ai examiné ses livres et puis les mesurages qu'ils renfermaient.

1230. Vos instructions vous prescrivaient-elles d'indiquer les améliorations qui pourraient être faites ?—Non.

1231. Est-ce à raison de ce télégramme que vous avez envoyé le rapport :

“ 4 juillet 1872.

“ Par télégraphe de la station de Belleville à Walter M. Buck.

“ Faites rapport du résultat de votre examen de la section 16, et envoyez-le immédiatement au secrétaire, à Ottawa.

“ C. J. BRYDGES.”

Oui.

M. Jones, le secrétaire de la commission de l'intercolonial, produit la copie du télégramme suivant :

“ 6 juin 1872.

“ A J. C. Gough.

“ J'ai télégraphié à Light—Que Buck fasse l'évaluation des travaux si l'on peut l'envoyer là.

“ RALPH JONES.”

1232. Avez-vous d'autres instructions ?—Non.

1233. Je désire que vous fassiez un état du travail que vous avez fait à l'égard de ces travaux jusqu'à la date de votre rapport définitif ?—Je produis l'état suivant dressé par moi :—